

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 2 avril 2025

↳ Ordre du jour

Synhèse :

Un conseil tendu, avec des [propos sexistes et grossiers](#) (sur la ZAP lorsque Karine Tropini a contesté le nombre de réunions de concertation tenues avec les agriculteurs) d'un maire qui ne supporte pas que nous puissions avoir un point de vue différent et argumenté sur quelques points de l'ordre du jour (ZAP, école Michelet et maison médicale de l'Ayguade).

Nos votes

ABSTENTION sur les délibérations :

>>> **1 à 8, 12 et 13** qui concernent le **compte financier** soit la partie comptable d'une politique municipale que nous rejetons globalement. **A noter que si certains groupes d'opposition se montrent favorables au recours à l'emprunt pour soi-disant donner de l'ambition à la ville, nous considérons qu'augmenter l'endettement de la ville au moment où les taux sont très hauts est irresponsable. Il fallait le faire entre 2015 et 2023 !**

>>> **36** sur la [fermeture de l'école Michelet](#) (voir [intervention d'Eric martin](#)).

>> **22** sur [la ZAP « Giran »](#) qui ne protège que des terres déjà inconstructibles (cf. [Intervention de Karine Tropini](#)).

CONTRE sur la :

HYÈRES Les élus réunis en conseil municipal ont acté à la majorité la mise en vente de la propriété communale à l'Ayguade pour un projet visant à améliorer l'offre de soins.

La vente de la Maison Gensollen fait débat

PAR CATHERINE FONTAINE / CYNOTON@NICHEMATA.FR

INSTALLER UNE STRUCTURE dans le domaine médical, garantir du matériel médical qui coûte cher à améliorer l'offre de soins est la promesse... c'est ce qui motive la ville à concrétiser la vente d'une parcelle communale, située au 2605 avenue Alfred Croquié. Elle servira sur une surface de 1022 m² et sera bâtie une maison de 1022 m² et un garage de 14 m².

Des voix s'élèvent pour que cela reste dans le giron public. Mais « pourquoi acheter verser dans un tout autre montage pour que la ville puisse rester maître de la destination du lieu ? », a-t-elle demandé, soulignant le vote contre du groupe « Hyères Tout Naturellement - HTN ».

Garantir l'avenir de la maison médicale. Le groupe HTN s'opposait pour « éviter le fait de vendre directement en location auprès d'un professionnel de santé afin de garantir définitivement l'avenir de cette maison médicale. Car une fois la vente intervenant, la commune ne dispose plus d'aucune garantie pour empêcher l'acquisition, éventuelle, de vendre sans être maître ni d'assurer le déblocage de son plan d'urbanisme de la maison médicale à plus ou moins court terme », a-t-il dit. Martine Agosta.

Le maire, Jean-Pierre Giran, a répondu la volonté de la commune de préserver la parcelle à laquelle demeurent attachés les habitants et la CE.



>>> **14** qui concerne le **budget** qui est un budget purement de précampagne électorale avec sa politique de grands travaux destinée à servir la popularité du maire (cf. [Intervention d'Eric martin](#)).

>>> **33** sur la **vente de la maison Gensollen de l'Ayguade** ([Intervention de Martine Agosta](#)) qui ne permet pas de garantir la pérennité d'une maison médicale sur le site.



Concernant la **délibération 23** sur **l'artificialisation des sols**, Geneviève Burki est intervenue pour, une fois de plus, dénoncer notre urbanisation qui manque de cohérence et qui ne répond pas aux enjeux de long terme ([voir son intervention](#))